

Réunion animée par **Colombe BROSEL**, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Secrétan

**SECURITE ET PRISE EN CHARGE DES USAGER.E.S DE DROGUES A SECRETAN : QUELS ACTEURS ? QUELS OUTILS ? QUELLES POSSIBILITES D' ACTIONS POUR LES HABITANT.E.S ?**



*Le sujet de la sécurité et la prise en charge des usagers de drogue à Secrétan s'est imposé au fil des mois du fait d'une dégradation continue sur ce territoire, notamment cet été, avec des scènes devenues quotidiennes de deal et de consommation de crack dans l'espace public et les parties semi-privatives des immeubles (halls et parkings). Dès lors, le Groupe d'animation du Conseil de quartier Secrétan a décidé de faire appel à l'ensemble des acteurs en mesure de pouvoir répondre aux interrogations des habitants. L'objectif étant de permettre à chacun de comprendre « qui fait quoi » et « que faire » face à un usager de drogue, à une transaction de drogue ou en cas de mendicité agressive.*

Colombe BROSEL, élue déléguée du Maire pour le quartier Secrétan

## LA SÉCURITÉ À SECRETAN

Par *Bénédicte MARGENET-BAUDRY, chef du commissariat central du 19<sup>e</sup> arrondissement*

Pour les services de police, le quartier Secrétan n'est pas une entité à part en entière. Celui-ci relève d'un ensemble plus large, à la fois proche des Buttes Chaumont et de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) « Curial-Cambrai-Stalingrad » créée en 2013.

Par son caractère multiforme, Secrétan implique les services de police à plusieurs niveaux :

- Il abrite des cités importantes comme **Chaufourniers**, sujet au trafic de stupéfiants et aux occupations abusives de la voie publique.
- Il intègre le **pourtour de la place de Stalingrad**, zone très commerçante, historiquement marquée par la présence d'usagers de crack rendus davantage visibles aujourd'hui par l'enchevêtrement de plusieurs événements :
  - **Octobre 2016** : ouverture d'une salle de consommation à moindre risque (SCMR) dans le 10<sup>e</sup> arrondissement
  - **Début 2018** : lancement par la préfecture de police, en lien avec le procureur, du « Plan Stup 2018 » destiné à lutter contre les réseaux de drogue dans le métro
  - **juin 2018** : démantèlement de la « colline du crack » situé dans le 18<sup>e</sup> arrondissement qui a entraîné une modification de la physionomie de la population toxicomane à Stalingrad, plus nombreuse et plus agressive.

En outre, dès décembre 2017, les premières observations tendaient à démontrer les répercussions manifestes des actions policières à Stalingrad sur le quartier Secrétan. Par conséquent, en janvier 2018, à l'heure des premières expérimentations de la police de sécurité du quotidien (PSQ), toute une partie du quartier Secrétan a été intégrée au secteur Stalingrad (**PSQ Stalingrad**). D'ores et déjà, plusieurs constats ont pu être relevés :

- Une **hausse de la délinquance globale sur l'arrondissement de 8%** avec trois thématiques importantes : les cambriolages, les vols avec violence, les vols à la roulotte.
- Sur ce PSQ Stalingrad, une augmentation de la délinquance de 4% avec une explosion des affaires de trafic de stupéfiants : **+140% sur les 9 premiers mois 2018**.
- Cette augmentation de la délinquance va de pair avec un accroissement de l'activité policière : **sur les 9 premiers mois 2018, +16% de gardes à vue traitées par le commissariat du 19<sup>e</sup>**.

Dès lors, les services de police ont accéléré et accentué leur action à partir du mois de juillet :

- Rencontres à plusieurs reprises des commerçants du quartier Secrétan
- En concertation avec le parquet, multiplication des interpellations aboutissant à des déferrements des consommateurs comme des trafiquants : plus de 336 interpellations dont près de 200 pour consommation ou trafic de stupéfiants et 48 pour vols simples ou vols avec violence
- Augmentation des interventions pour « perturbateurs indésirables » (ex : éviction des toxicomanes des halls d'immeubles) : de 360 sur les 9 premiers mois 2017 à près de 600 pour les 9 premiers mois 2018
- Suivi des doléances et travail d'audit auprès des syndicats de copropriété pour les aider à sécuriser les sites faisant l'objet d'introductions répétées.

Pour autant, ce travail de police reste compliqué et de nombreuses pistes restent à approfondir :

- **La visibilité policière** : depuis le 9 septembre, le 19<sup>e</sup> a obtenu la présence renforcée de CRS et le Préfet s'est engagé à donner plus d'effectifs à la police
- **La propreté** : la Police travaille avec la Mairie pour mener à bien des opérations d'envergure pour nettoyer la place de la Bataille de Stalingrad et ses abords (trois opérations par semaine depuis septembre). Elle y participe en procédant à l'éviction et au contrôle administratif des toxicomanes, permettant ainsi aux services de la propreté d'effectuer leur mission.
- **L'éclairage renforcé et le barriérage** restent nécessaires pour que la Police puisse mener à bien ses actions
- **L'accompagnement médico-social** est également indispensable pour le public toxicomane

## Qui contacter en cas de problème ?



Pour contacter la Police, il existe aujourd'hui deux numéros :

- **17**: pour signaler des nuisances sonores, une présence indésirable dans son hall etc. C'est un appel qui peut être long, qui demande d'avoir des détails mais c'est le moyen le plus sûr d'obtenir une intervention
- **3430** : pour les appels non urgents (ex : prendre rdv avec un enquêteur)

Les appels sont ensuite centralisés puis répartis au sein des différents commissariats.



Mis en place au profit des bailleurs parisiens, le GPIS permet aux habitants de logements sociaux bénéficiant de la prestation de signaler une intrusion dans leurs immeubles afin de procéder à une intervention. Il s'agit d'un personnel non armé qui opère de 19h à 5h du matin et bientôt à partir de 17h dans les arrondissements du nord de Paris.

➤ **Contact : 01 58 60 20 28/29**



Dispositif propre à la Ville de Paris, la Direction de la Prévention, de la sécurité et de la Protection (DPSP) comprend aussi bien des agents de nuit déployés sur les quartiers pour faire remonter des anomalies que des inspecteurs de sécurité habilités à verbaliser des actes d'incivilités. Depuis deux ans, le 19<sup>e</sup> dispose de son propre effectif et un partage du travail s'opère avec la police sur les incivilités.

**Pour plus d'informations :** <https://www.mairie19.paris.fr/ma-mairie/prevention-et-securite/contrat-de-prevention-et-de-securite-d-arrondissement-71>

## L'ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE ET SOCIAL DES USAGERS DE DROGUE

### 1. Les actions de l'association Aurore

*Par Geneviève BARATON, Directrice Territoriale Paris du Pôle Santé*

*& Léon GOMBEROFF, Directeur du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie Paris (CSAPA) et du Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)*

Dans le quartier de la Goutte d'Or, l'association Aurore assure la gestion du **CAARUD EGO**. Elle travaille ainsi à la « responsabilisation » de ces personnes en se basant sur un modèle de réduction des risques, autrement dit, en acceptant qu'il n'y a pas de solution rapide à l'arrêt de drogues mais en reconnaissant que les usagers doivent trouver leur place. Par ailleurs, force est de constater qu'avec l'installation d'une SCMR dans le 10<sup>e</sup>, au moins 200 injections par jour ne se font plus dans la rue. Celle-ci ne permettra certainement pas d'endiguer la recrudescence de crack dans le nord-est parisien qui s'explique aussi par la profusion de cocaïne. Il convient donc d'adopter une stratégie collective impliquant tous les acteurs. Par exemple, en Suisse, 4 piliers ont été instaurés pour lutter contre la consommation de drogues : thérapie, réduction des risques, répression et prévention.

Enfin, parti du constat que les usagers de drogues peuvent être aussi des sans-abri dans le 19<sup>e</sup>, Aurore participe au dispositif d'hébergement ASSORE. Ainsi, elle accueille des personnes présentant des problèmes de santé diverses dans des appartements banalisés situés dans le quartier de la Place des fêtes. L'idée étant que ce public puisse occuper les lieux « en bon père de famille », sans interdire la consommation de drogue. Les résultats démontrent que cela n'entraîne pas d'altercations avec le voisinage et que les résidents parviennent à réduire leur consommation de crack en s'engageant dans un parcours de soins. En d'autres termes, dès lors qu'une place leur est assignée dans la société, ils arrivent à s'inscrire dans la vie locale et citoyenne.

#### **CAARUD Aurore EGO**

13 rue Saint-Luc 75018 Paris

01 53 09 99 49



#### **Le dispositif ASSORE**

12 rue Henri Ribière 75019 Paris

01 42 06 96 42

## 2. Les maraudes généralistes de la Protection Civile

Par Jean-François MARTIN, ex-directeur des affaires sociales  
& Julie CRONIER : Directrice Locale de la Communication

En plus de ses activités en matière d'urgence et de secours, la Protection Civile procède à des maraudes généralistes axées sur les personnes à la rue. Or, dans le 19<sup>e</sup>, cette population se recoupe fortement avec le public toxicomane, notamment dans le quartier Secrétan. Ce faisant, la Protection Civile rejoint l'idée que l'aspect médico-social est une des composantes essentielles de la solution aux problèmes posés par le crack. Elle se matérialise par un parcours type qui fonctionne sur le long terme lorsque des budgets y sont alloués : SCMR, accompagnement aux soins etc.



**Protection Civile Paris 19**  
64 rue de Meaux 75019 Paris  
07 62 98 75 16

### Les mesures annoncées par la Maire de Paris

Le 8 octobre, la Maire de Paris a annoncé qu'**un million d'euros supplémentaire** sera engagé pour renforcer le partenariat qui unit la Ville, l'Agence régionale de santé (ARS), la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) et toutes les associations mandatées comme Aurore. Plusieurs actions seront financées :

- une augmentation des moyens alloués aux structures de réduction des risques afin qu'elles puissent élargir l'amplitude horaire de leurs lieux d'accueil
- la création d'espaces de repos dans ces structures existantes
- l'accentuation du nombre de maraudes effectuées par les professionnels
- l'accroissement du financement dédié à l'hébergement spécifique
- la création de maraudes spécifiques pour la médiation auprès des commerçants et des habitants
- le renforcement de l'entretien de l'espace public, en particulier des scènes de consommation



- **Sur les moyens mis à disposition de la police du 19<sup>e</sup>**

- *Nous habitons au 3 et 6 rue Sadi Lecoinge et nous remarquons régulièrement un attroupement de personnes près du café situé à proximité qui gêne le passage et nuit à la propreté. A ce titre, la police bénéficie-t-elle de moyens supplémentaires ?*
- *J'habite rue de Chaumont et la remontée de toxicomanes en provenance de Stalingrad a conduit récemment à l'obstruction de l'entrée de mon parking, à des agressions et des cambriolages. J'ai appelé la police qui m'a expliqué qu'il ne s'agissait pas de leur priorité. Pourquoi le nord-est parisien ne peut-il pas bénéficier de la même protection en termes d'hygiène et de sécurité que le reste du territoire ? Faut-il se constituer en association et exercer un recours contre l'État pour rupture d'égalité ?*
- **Jérôme AMORY (JA)** : La baisse des effectifs de police est une réalité qui trouve à s'appliquer sur le territoire parisien. On compte moins de **6000 policiers dans les commissariats d'arrondissements** quand on sait que le 19<sup>e</sup> à lui seul compte près de **200 000 habitants**. Cette situation peu satisfaisante a conduit le Maire et la Commissaire à demander un renforcement des effectifs de police. Des moyens ont déjà été débloqués.
- **Commissaire Bénédicte MARGENET-BAUDRY** : Pour l'heure, nous avons obtenu des **CRS en sécurisation**. S'il s'agit d'une mesure ponctuelle, elle assure néanmoins une visibilité qui permet à la police de faire son travail d'éviction et d'interpellation. De plus, lors de la visite du Préfet au Maire du 19<sup>e</sup>, il lui a annoncé que des effectifs territoriaux seront déployés sur le nord-est parisien : il s'agit de la **« BAC75 nuit »** qui accompagne la police dans des opérations de bouclage pour procéder au contrôle d'individus suspectés. D'autre part, une grande part du travail sur les réseaux de drogues revient à la **police judiciaire**. Enfin, un **plan de**

**renflouement de la police nationale** a été annoncé et des sorties d'écoles de police devraient profiter au 19<sup>e</sup>. Le 8 octobre, **19 élèves gardiens de la paix** sortis de la 246<sup>e</sup> promotion ont ainsi été accueillis et devraient prendre leur service au 15 octobre.

- **La situation du 150 boulevard de la Villette**

- *J'habite au 150 boulevard de la Villette, entre les stations de métro Colonel Fabien et Jaurès, où plusieurs problèmes ont été observés : agressions, trafic de drogues et présence de guetteurs jusqu'au soir, ouverture tardive d'un salon de coiffure. Malgré de multiples requêtes auprès de la police et du Préfet, rien n'y est fait. Quelle solution concrète face à cette situation ?*

➤ **Commissaire Bénédicte MARGENET-BAUDRY:** Le 150 boulevard de la Villette constitue un objectif phare avec des interpellations emblématiques importantes. Je prends note de la question du salon de coiffure pour laquelle je suis en lien avec les administrations partenaires (URSAFF, douanes, inspections du travail).

- **Les désagréments autour de la sortie du métro Bolivar**

- *J'habite au 22 avenue Secrétan, non loin de la sortie de la station de métro Bolivar où des usagers de drogue sont constamment présents. Cette sortie doit être condamnée car elle est un lieu insécurisant pour les habitants. J'ai rencontré la police qui m'a indiqué que la responsabilité incombait à la RATP et à la Mairie. Par ailleurs, depuis un an et demi, devant la banque du Crédit du Nord, se trouve un jeune individu qui mendie, fréquemment relayé par une famille avec enfants, ce qui laisse penser à un réseau. Un homme inanimé a également été aperçu il y a peu. Que peut-il être fait pour les enfants qui mendient? Enfin se pose aussi le problème des attroupements autour du restaurant Planet Sushi.*

➤ **Commissaire Bénédicte MARGENET-BAUDRY:** Cette sortie de métro pose bien des difficultés depuis sa réouverture. La police travaille avec la RATP et la Brigade des réseaux ferrés à qui il est demandé notamment un travail appuyé sur les stations Jaurès et Stalingrad. S'agissant des familles avec enfants qui mendient, le travail de la police ne peut se faire qu'en lien avec le parquet et la mairie. En premier lieu, tout un travail social est mené sur une famille et en cas d'échec une ordonnance de placement provisoire est prononcée.

**NB :** la réouverture de la sortie de métro est de la seule responsabilité de la RATP

➤ **Jean-François MARTIN:** la problématique des enfants est une situation que nous rencontrons dans nos maraudes généralistes et nous sommes régulièrement à l'origine de signalements. Dans ce cas comme dans d'autres, les habitants peuvent jouer un rôle de premier contact auprès de la Protection Civile ou des acteurs comme le **Samu social (115)** qui remontrons ensuite l'information aux structures spécialisées.

➤ **Séverine GUY (SG) :** Du côté de la Ville de Paris, la problématique infantile fait l'objet d'une attention prioritaire des services de lutte contre l'exclusion et de protection de l'enfance de la Ville. Un signalement peut être réalisé directement auprès de la mairie d'arrondissement par mail: [sdfparis19@paris.fr](mailto:sdfparis19@paris.fr). Il sera relayé immédiatement aux services compétents qui déclencheront le passage rapide d'une maraude sociale.

- **La résidence du 26-28 rue de Meaux (Foncia)**

- *Nous habitons la résidence du 26-28 rue de Meaux qui comprend 10 immeubles gérés par l'agence Foncia (4000 habitants). Les parkings font perpétuellement l'objet d'occupations de la part de perturbateurs indésirables. Malgré des signalements aux deux seuls agents qui doivent assurer la sécurité de 3 étages de sous-sol, sans pouvoir atteindre les derniers escaliers de l'immeuble, le bailleur Foncia n'a pris aucune mesure. Dans une telle situation, quelles actions peuvent être menées ?*

➤ **JA :** Je vous propose de nous entretenir prochainement pour que la police et la Mairie contactent votre syndic et voient ce qui peut être fait en termes de diagnostic de sécurité.

- **Sur la place de Stalingrad**

- *Le crack a fait son apparition dans les années 90, soit peu après la création par Bernard Huet des remparts rappelant les murs des fermiers généraux sur la place Stalingrad. Pour autant, ces constructions cloîtent la place et complexifient le travail de la police. En 2006, la place a fait l'objet de rénovations dont certaines ont suscité l'opposition des héritiers de l'architecte. Dès lors, y'a-t-il un projet pour raser ces remparts ?*
- **Colombe BROSSEL (CB):** En 2006, le Conseil d'Etat a acté le fait que les impératifs de sécurité pouvaient prévaloir sur les considérations des héritiers. Par conséquent, les services juridiques de la Ville de Paris ont pris la mesure du possible tout en continuant le travail de médiation avec les héritiers de Bernard Huet. Par ailleurs, nous espérons qu'une étude sera lancée pour savoir comment relier le bassin de la Villette au canal Saint-Martin.
- **Commissaire Bénédicte MARGENET-BAUDRY:** A court terme, des aménagements peuvent déjà être menés : l'élagage régulier des arbres, l'installation de caméras notamment au niveau du quai de Loire.
- *Des grilles ont été installées au-dessus de la place Stalingrad afin d'y empêcher l'accès et pour protéger une zone de travaux sur l'éclairage. Cependant, des personnes se sont attribuées cet emplacement. Des voitures de police font régulièrement le tour de la place sans pour autant procéder à des interpellations.*
- **Commissaire Bénédicte MARGENET-BAUDRY:** Actuellement, ces barrières sont mal fixées et la police évince quotidiennement les individus présents derrière ces dispositifs. Des demandes ont été faites auprès de la Mairie pour renforcer le barriérage mais elles étaient suspendues à des discussions avec les architectes des bâtiments de France.
- **JA :** En effet, on s'est retrouvé dans l'impossibilité de sceller nos barrières car il fallait demander l'autorisation des bâtiments de France. Aujourd'hui, les attaches des barrières ont été reprises et mieux sécurisées. Nous avons également installé les plus hauts lampadaires possibles sur la place et nous travaillons à un meilleur éclairage de ce lieu. C'est un travail intelligent entre la mairie et le commissariat pour faire en sorte que les populations qui s'y installent soient plutôt en bas pour pouvoir plus facilement les appréhender.

- **Sur la problématique des enfants qui errent dans la rue**

- *Je constate que dans le quartier un certain nombre d'enfants errent dans la rue jusqu'à tard le soir. Ne faut-il pas traiter ce problème afin d'éviter qu'ils soient confrontés à des individus infréquentables et qu'ils finissent eux-mêmes par consommer et dealer ?*
- **Commissaire Bénédicte MARGENET-BAUDRY:** Pour la police, ce travail auprès des jeunes est important. Dans un premier temps, elle procède à un ciblage nominatif des mineurs peu connus avant leur passage en commission spéciale, en présence de la mairie, de l'éducation nationale et des services sociaux. Dès lors qu'ils sont très connus, la police intervient auprès du parquet pour leur placement dans une structure de suivi.

- **Sur l'extension des dispositifs à destination des usagers de drogue**

- *J'habite au 8 passage de la Brie géré par Elogie SIEMP et juste en face de chez moi, il existe un recoin devenu un lieu de consommation. Je souhaiterais que des patrouilles de police soient plus régulières à cet endroit et qu'il fasse l'objet d'un emménagement afin d'éviter qu'il ne devienne un squat. Par ailleurs la SCMR située dans le 10<sup>e</sup> accueille principalement des usagers de drogues par intraveineuse, ce qui exclut les autres.*
- *La loi de modernisation de la santé qui permet depuis 2016 l'ouverture des salles pour des usagers de drogue par injection va-t-elle être développée pour les usagers de drogue par inhalation ? Des salles et des lieux d'hébergement vont-ils ouvrir dans le quartier ?*

- **SG** : La loi et le décret qui a suivi ont effectivement permis l'ouverture d'une salle de consommation à moindre risque à Paris, prioritairement à destination des « injecteurs ». Une salle a été ouverte mais ce dispositif est maigre pour une métropole aussi importante que Paris. Sans avoir à légiférer, il existe probablement une possibilité d'extension de ce dispositif. La mairie du 19<sup>e</sup> a une position : nous ne souhaitons pas qu'il y ait une SCMR dans le 19<sup>e</sup>. Plus encore, c'est une réponse coordonnée qu'il faut : un réseau parisien, couvrant aussi la Seine-Saint-Denis ainsi qu'éventuellement un lieu mobile de consommation. Cette dernière hypothèse pose néanmoins la question de l'existence de dispositifs d'extraction dont ne disposent pas nécessairement un bus par exemple. Quoi qu'il en soit, la Ministre de la Santé a été interpellée sur ce sujet par les trois maires du nord-est parisien, sans réponse à ce stade.
- **JA** : Une bagagerie solidaire ouvrira aussi ses portes du côté de l'avenue de Flandre afin que les personnes sans-abri qui peuvent parfois être usagers de drogue puissent déposer leurs affaires, échanger et bénéficier d'une prise en charge sanitaire et sociale, dans un parcours global de réinsertion.
- **Le problème de la vente à la sauvette**
  - *Quelles réponses peuvent être apportées au problème de la vente à la sauvette ?*
  - **CRE BMB** : La vente à la sauvette fait l'objet d'une dizaine de procédures tous les jours. Les marchandises saisies ne sont plus jetées mais données à une association. Pour autant, ces vendeurs ont une capacité à se réinstaller avec de la marchandise qui laisse penser à des structures organisées.
- **L'installation de sans-abris sur la voirie**
  - *J'habite au 36 rue de Meaux et je tiens à signaler le problème d'une bouche de chaleur sur laquelle s'installe des personnes sans-abris.*
  - **CB** : L'an dernier, la Ville de Paris a organisé la Nuit de la solidarité, en partenariat avec toutes les associations qui interviennent auprès des sans-abris. L'objectif était d'avoir une photographie du nombre de personnes à la rue ce soir-là, en plein Plan Grand Froid. Pas moins de 3000 personnes ont été décomptées, ce qui constitue un défi important sur lequel il faut continuer de se mobiliser. Des choix politiques et financiers doivent être faits pour permettre une mise à l'abri qui ne s'arrêterait pas avec l'été.
  - **SG** : Au-delà de l'hébergement d'urgence aujourd'hui saturé, il faut également se mobiliser plus globalement sur la question de la pénurie de logements à Paris et en Ile-de-France.

---

**Bureau des Conseils de quartier**  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr)  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

